



Exemple de Communiqué pour les bulletins des communes et EPCI du territoire

### Réunion plénière de la CLI des monts d'Arrée du jeudi 5 juillet 2018

La Commission Locale d'Information (CLI) des monts d'Arrée s'est réunie en réunion plénière le jeudi 5 juillet pour la présentation des rapports bilan 2017 de l'exploitant (« environnement » et « sûreté et radioprotection de l'installation nucléaire de Brennilis ») et de l'ASN ainsi qu'un point sur l'avancement des travaux sur le site.

La réunion a débuté par un retour présenté par M. Biétrix, sur le séminaire « Radioactivité et santé » organisé par l'ANCCLI et l'IRSN en mars à Paris et qui a porté pour l'essentiel sur l'exposition aux faibles doses de radioactivité.

La présentation par l'exploitant des bilans de l'année 2017 ([Rapport rédigé au titre des articles L125-15 et L125-16 du code de l'Environnement](#) - ex article 21 de la loi TSN) et du rapport environnement met en perspective pluriannuelle les résultats et a permis de mettre en avant les éléments suivants :

**La dosimétrie collective** en 2017 a été de 2,2 H.mSv<sup>i</sup> répartie sur une population d'environ 80 intervenants (Rappel : 4.9 H.mSv en 2016 sur environ 80 personnes). Aucun n'intervenant n'a dépassé le seuil légal fixé à 20 mSv, ni dépassé le seuil d'alerte fixé à 14 mSv. En 2017, 1 302 colis de **déchets radioactifs** ont été évacués vers les différents sites de traitement ou de stockage appropriés (Centracoc et Andra). **Le suivi de l'environnement** représente plus de 4000 analyses par an sur environ 40 points de prélèvement répartis sur le site et autour du site jusqu'à 5km. Les **rejets gazeux radioactifs**<sup>ii</sup> représentent 3.49% de la limite réglementaire pour le tritium, 0.43% pour le Carbone 14 et moins de 0.7% pour les autres radionucléides mesurés. Concernant le **suivi de l'eau** sur le site (eaux de nappe, de surface et pluie), l'absence de radioactivité artificielle (cobalt, césium, tritium) est observée en 2017 comme les années précédentes. L'estimation des **doses reçues par la population** attribuables aux rejets 2017 sont plus de 10 000 000 fois inférieures à la limite annuelle d'exposition fixée à 1 mSv par an pour une personne du public exposée à un rayonnement artificiel.

L'exploitant conclut ainsi : « Comme en 2016 et 2015, aucun dépassement de limite réglementaire et l'absence de radioactivité artificielle dans l'environnement (cobalt, césium, tritium...) imputable aux activités de démantèlement montre la maîtrise de l'exploitant sur ces prélèvements, ses rejets et son suivi environnemental. »

Concernant l'actualité du site, l'exploitant a annoncé la progression **du chantier d'assainissement des terres sous la station de traitement des effluents (STE)** à 45% d'avancement. Ceci constitue la dernière phase du démantèlement partiel qui s'achèvera fin 2018 avec la réalisation des contrôles finaux d'EDF. L'année 2019 sera consacrée aux contrôles de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), aux replis du chantier et au comblement des fouilles. Parallèlement, le dossier **d'arrêt du rabattement de la nappe sous la STE** actuellement en cours d'instruction fera l'objet d'une présentation à la CLI. Ses membres pourront ainsi élaborer leur **avis à transmettre à l'ASN dans le cadre de la consultation publique à venir**. Par ailleurs le chantier des échangeurs de chaleur dans l'enceinte réacteur sera achevé en novembre 2018 avec la production du rapport de synthèse.

L'exploitant indique qu'il n'y a pas eu d'événement significatif depuis la dernière CLI montrant que les travaux se déroulent avec un niveau de sûreté satisfaisant et un dispositif de radioprotection strictement contrôlé. La dosimétrie collective comptabilise depuis janvier 2018 un niveau de 0,56 mSv pour environ 74 salariés (Limite réglementaire annuelle : 20 mSv par salarié), nettement en dessous des seuils. Il rappelle que la sécurité est une priorité absolue.

Il annonce que la **demande de démantèlement complet sera déposée avant le 31 juillet 2018**. Ce dossier est présenté comme robuste sur tous les enjeux (sans risque pour les populations, sans impact sanitaire ni environnemental et qui garantit la sécurité de tous les intervenants) avec une maîtrise dans le temps. EDF a construit une approche prudente et sécurisée avec un démantèlement étape par étape, des techniques et matériels éprouvés et des opérations en série pour éviter les imprévus. EDF prévoit une durée totale des travaux de 17 ans. En préalable, l'instruction du dossier s'étalera sur 3 ans afin d'aboutir à la sortie du décret d'autorisation du démantèlement complet et comportera une phase d'enquête publique.

L'Autorité de Sûreté Nucléaire a également présenté leur suivi de Brennilis pour l'année 2017. En synthèse, du point de vue de l'ASN, EDF a poursuivi, dans des conditions de sûreté satisfaisantes, les opérations de nettoyage et de remise en état des matériels dans l'enceinte du réacteur, ainsi que la démolition du radier de la STE.

L'ASN a vérifié au cours de ses inspections le respect des engagements pris par l'exploitant. Celui-ci devra poursuivre dans les mêmes conditions les chantiers à venir et anticiper le dépôt des dossiers.

Comme pour chaque CLI, les échanges entre les membres de la CLI et l'exploitant ou l'ASN ont été importants. Le dossier de l'arrêt du rabattement de la nappe fera l'objet d'une attention appuyée dans les mois à venir. La question du coût réel du démantèlement a été posée à nouveau sans succès.

La CLI a aussi commencé à préparer sa prochaine réunion publique qui se tiendra en fin d'année. Le format envisagé confirme la volonté de la CLI d'amener la population à participer et à poser des questions. Rendez-vous en décembre !

Les diaporamas présentés lors de la réunion sont accessibles sur la page : <http://www.finistere.fr/cli-monts-arree> dans la rubrique « actualités »

---

<sup>i</sup> H.mSv = pour estimer et mesurer l'effet d'un rayonnement sur l'homme, les expositions s'expriment en millisievert (mSv). L'exploitant suit un indicateur qui est la dose collective, somme des doses individuelles reçues par tous les intervenants sur les installations durant une période donnée. Elle s'exprime en Homme.Sievert (H.Sv) ou Homme.millisievert (H.mSv)

<sup>ii</sup> Également produits naturellement dans l'atmosphère par interaction des rayonnements cosmiques et de la matière, et provenant des retombées des tirs, le tritium (3H) et le carbone 14 (14C) figurent parmi les radionucléides les plus rejetés par l'industrie nucléaire (source IRSN).